



LE SURENDETTEMENT EN GUADELOUPE

Un marqueur de la fragilité économique et sociale des ménages

En 2021, l'activité de surendettement n'a pas pris d'ampleur malgré la crise sanitaire

379 dossiers en 2021

+18,4 %
par rapport
à 2020



-10 %
par rapport
à 2019

En moyenne, depuis 10 ans, **353 dossiers déposés** chaque année en Guadeloupe auprès de la commission de surendettement.



Un **recours au surendettement** traditionnellement inférieur à celui de l'Hexagone.



Endettement médian des surendettés
2011 : 24 086 €
2021 : 20 005 €

Profil du surendetté guadeloupéen



34 %

des surendettés sont des **femmes seules avec enfant(s)**.
72 % d'entre elles sont âgées de **25 à 54 ans**.

61 %

des surendettés n'ont **aucune capacité de remboursement**.

86 %

des surendettés ont un **revenu inférieur à 1 644 €**.

17 %

des surendettés sont **propriétaires de leur logement**.

42 %

de l'endettement est concentré sur les **dettes à la consommation**.

Un "effet de rattrapage" en 2022 ?



492 dossiers à fin décembre 2022

+29,8 %

de dépôts par rapport à 2021



Dégradation des **indicateurs de vulnérabilité des ménages** et des **remboursements de crédits** depuis l'été, sans pour autant revenir à des niveaux d'avant-crise.

à retrouver sur <https://www.iedom.fr/guadeloupe/>

